

Rappel : il existe plusieurs attitudes devant la Bible ;
devant la Bible comme document : l'attitude littéraliste et l'attitude critique,
devant l'Écriture ou la Parole, une attitude d'écoute.
Nous parlerons ici des débuts de l'attitude critique.

Compte-rendu de la rencontre du 16 mars 2014

Les débuts de la critique biblique

Quatre noms : Louis Capelle, Baruch Spinoza, Richard Simon, Jean Astruc

Louis Capelle 1585-1658 : Capelle ou Cappel ? On rencontre les deux orthographes. L'*Encyclopédie du protestantisme* de Pierre Gisel (note 7) écrit « Cappel ». Sachant que Louis Capelle était né à Fontenay-le-Comte, je suis allé voir sur Internet. Plusieurs personnes vivant actuellement dans cette ville portent aujourd'hui le prénom et le nom de « Louis Capelle ». J'en resterai là.

Il enseigne l'hébreu et le Premier Testament à l'Académie de Saumur. L'Édit de Nantes (13 avril 1598) a mis fin aux guerres de religion en donnant aux protestants 150 villes franches dites « Places de sûreté » (Paris exclu au profit de Charenton) où ils pouvaient exercer leur culte, leurs activités culturelles et sociales en toute liberté. Dans plusieurs d'entre elles (Sedan, Montauban, Montpellier, Saumur, par exemple) des « Académies », c'est à dire des universités, avaient été ouvertes, où l'on enseignait en particulier l'hébreu et le grec pour étudier le texte biblique dans ses langues originales. L'Académie de Saumur sera une pépinière de théologiens protestants d'esprit ouvert, influencés par le cartésianisme (*Encyclopédie du protestantisme*, article « Saumur », p. 1414).

Le revers de cette solution a été que s'est constitué un « État dans l'État », comme disait Richelieu, dont la politique intérieure a consisté à réduire petit à petit le nombre de ces villes franches, d'où l'épisode de la « prise de La Rochelle » (1627-1628). Ce mode d'existence du protestantisme ne pouvait aller avec l'absolutisme royal qui était en marche d'autant plus que cet « État dans l'État » était une « République dans la monarchie », les Églises protestantes ayant un mode d'existence démocratique (hiérarchie de conseils élus par le peuple de l'Église). Rappelons que le premier synode national, issu d'élections par les églises locales, a eu lieu à Paris l'année de la mort d'Henri II, en 1559. Je crois, sous réserve de vérification, que dans les villes « protestantes » le maire n'était pas nommé par le pouvoir (le roi), mais élu par la population (ainsi de Jean Guiton, à La Rochelle). Au contraire des thèses laïcistes qui font de la démocratie leur chasse gardée, les protestants, en France et dans l'ensemble de l'aire occidentale, ont créé un terrain favorable à la démocratie.

Louis Capelle travaille sur la vocalisation du texte hébreu et, par là, sur la confiance à attribuer à ce texte. Dans son livre, *l'Arcanum punctuationis revelatum*, publié en 1624, il va prouver, d'une façon qui n'est plus mise en doute aujourd'hui, qu'il n'y avait pas eu de vocalisation du texte hébreu avant le travail effectué à ce sujet, sur ce texte, par la Massorètes. Dans un livre suivant, *Critica sacra*, il soutenait qu'il était licite de se servir d'un texte différent du texte hébreu s'il était plus clair que ce dernier.

(7) *Encyclopédie du protestantisme*, sous la direction de Pierre Gisel, Paris-Genève, Éditions du Cerf, Éditions Labor et fides, Paris-Genève, 1995.

Les Massorètes (de l'araméen *masôrah* : compte, dénombrement) sont des rabbins qui ont travaillé sur la vocalisation du texte du Premier Testament et son établissement définitif, du V^e au IX^e siècle (notre Moyen Âge). On en connaît principalement deux écoles : celle de Ben Acher et celle de Ben Nephtali qui produiront un texte accompagné d'abondantes notes marginales qui ne sont pas des commentaires, mais des remarques grammaticales, des variantes et des statistiques. Le travail de l'école de Ben Acher l'emporte aujourd'hui sur celui de Ben Nephtali.

Les mots hébreux, écrits avec les seules consonnes, peuvent donner lieu à des confusions. Louis Capelle donne l'exemple de la racine *DBR* qui vocalisée d'une manière peut se lire *DaVaR* (Parole) et d'une autre manière *DèVèR* (mort, défunt).

Ce travail ne sera pas bien accueilli par tous les protestants. Le *Consensus helveticus* (1675), résumé de la doctrine calviniste strict, condamnera la thèse de la *Critica sacra* et Louis Capelle entrera en débat avec Johann Buxtorf le jeune (1599-1664) hébraïsant bâlois qui soutenait la thèse orthodoxe stricte d'une inspiration directe des points-voyelles.

Baruch Spinoza 1632-1677 : Spinoza est né dans une famille de marranes portugais (Juifs convertis de force au catholicisme par l'Inquisition, continuant de vivre leur foi en cachette) qui a émigré aux Pays-Bas terre de liberté religieuse, où se manifeste néanmoins une intransigeance calviniste. Il est définitivement chassé de la synagogue en 1660, sans doute à cause de son indépendance d'esprit. C'est, en effet, un penseur-né, adepte de la philosophie de Descartes, qui vivra à Amsterdam de son artisanat de polisseur de lentilles destinées à des lunettes, des lunettes astronomiques ou des microscopes. Il publiera, en 1663 les *Principes de la philosophie de Descartes* et en 1670, à Amsterdam, le texte qui nous intéresse aujourd'hui, son *Traité théologico-politique*. Son *Éthique*, son *Traité de la réforme de l'entendement* et divers autres manuscrits (dont une *Grammaire hébraïque*) seront publiées après sa mort grâce à la fidélité et la générosité des amis de son entourage. Chez lui, nous trouvons à la fois l'attitude critique et l'attitude de l'écoute.

Du *Traité théologico-politique* (note 8), je retiendrai ici trois éléments : a) la Bible doit être comprise à partir d'elle-même. Les obscurités et les contradictions que certains passages contiennent peuvent se dissiper ou s'expliquer à la lumière d'autres textes des mêmes Écritures, sans recours à une philosophie ou à un magistère extérieurs. Sans l'avoir connu, il retrouve ainsi la règle de Luther : « L'Écriture est sa propre interprète » qui illustre l'attitude d'écoute de la Bible (l'Écriture, la Parole).

L'attitude de l'écoute chez Spinoza : « De même que, dans l'étude des choses naturelles, il faut s'attacher avant tout à la découverte des réalités les plus universelles et qui sont communes à la nature entière comme le mouvement et le repos [...] pour s'élever de là par degrés aux autres choses moins universelles ; de même dans l'histoire de l'Écriture nous chercherons tout d'abord ce qui est le plus universel, ce qui est la base et le fondement de toute l'Écriture [un Dieu unique qui est Amour et produit l'amour du prochain ...] [pour passer ensuite] à des enseignements moins universels qui se rapportent cependant à l'usage commun de la vie et découlent comme des ruisseaux de cette doctrine universelle. [...] Tout ce que l'on trouvera dans les écrits

(8) Spinoza, *Œuvres complètes*, Édition de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1954.

d'obscur et d'ambigu, relativement à ces actions, devra être éclairci et déterminé par la doctrine universelle de l'Écriture ; si des contradictions se découvrent, il faudra voir à quelle occasion, en quel temps, pour qui, les textes opposés ont été écrits » [ce que la critique allemande appellera le *Sitz im Leben* : le milieu de vie]. Pléiade *Œuvres complètes* de Spinoza, p. 773-774.

b) Il endosse ensuite l'attitude critique quand il pose que l'examen sans préjugé du texte canonique du Premier Testament exclut que celui-ci puisse être attribué à Moïse, mais, au plus tôt, à Esdras et aux scribes de retour de l'Exil (558 avant notre ère) étant donné que l'éradication de Jérusalem et du peuple judéen par Nabuchodonosor, en 587 avant notre ère, exclut que rien ait pu être sauvé. Conclusion aujourd'hui admise par tous les critiques, même si Esdras et son école ont pu réutiliser des souvenirs de traditions orales préexiliques.

L'attitude critique de Spinoza : « Le Pentateuque n'a pas été écrit par Moïse, mais par un autre qui a vécu beaucoup de siècles après Moïse. [...] Nul n'est fondé à affirmer que Moïse est l'auteur du Pentateuque, mais, au contraire, cette attribution est démentie par la raison [...] Le livre de Josué n'est pas de Josué lui-même [...] [tous ces livres] ont été écrits par un seul narrateur. Quel il fut, je ne puis le montrer avec évidence ; je soupçonne [*sic*] que ce fut par Esdras. [...] Je conjecture donc [*sic*] que ce livre du *Deutéronome* est le livre de la Loi de Dieu écrit par Esdras [...] Que d'ailleurs, dans ce livre du Deutéronome, beaucoup d'explications additionnelles aient été insérées, nous l'avons montré par deux exemples en expliquant la pensée d'Aben Ezra » (*ibid*, p. 795-801) (Abraham ben Ezra, théologien juif du Moyen âge qui doutait que le Pentateuque en entier soit l'œuvre de Moïse)

c) Jusqu'à celle du soupçon : Le texte du Premier Testament que nous possédons porte la marque du pouvoir régnant en Israël (le Temple, les prêtres, les scribes et légistes), il profite à ceux qui en sont non seulement les gardiens, mais encore les réviseurs et même jusqu'à un certain point les auteurs. D'où cette conclusion politique qu'il ne faut jamais donner le pouvoir à des religieux (et, ajouterions-nous aujourd'hui : à des gens à idéologie, Pléiade, p. 933).

Le soupçon politique chez Spinoza « [Dès que les pontifes] se mêlèrent d'affaires politiques et exercèrent outre leur pontificat, le droit du chef [...] [ils prirent] toutes sortes de nouveaux décrets concernant les cérémonies, la foi etc. auxquels ils prétendaient faire reconnaître une valeur aussi sacrée et contraignante que celle des lois de Moïse » (*ibid*, p. 930).

Et sa confession de foi : « Nous avons ainsi montré que l'Écriture est appelée à juste titre la parole de Dieu du seul point de vue de la religion, c'est à dire de la loi divine universelle. Il reste à montrer maintenant que, dans la mesure où ce nom lui convient, elle n'est jamais inexacte, corrompue ni mutilée. [...] Le *sens* qui fait seul qu'un texte soit divin, nous est parvenu sans corruption, bien que les mots ayant d'abord servi à l'exprimer aient pu avoir été changés plusieurs fois » (*ibid*, p. 849-850).

Le livre se termine sur un exposé de ce qu'est la démocratie dont les Pays-Bas de l'époque ont donné l'exemple, du moins jusqu'en 1662, date où, à La Haye, les frères de Witt ont été assassinés par un mouvement populaire à la solde des Orangistes.

Richard Simon 1638-1712 est un Oratorien qui publie, dans un esprit de polémique antiprotestante, en 1678 (ou 1683), une critique du Premier Testament (*Histoire du Vieux Testament*). Il y recense toutes les raisons que l'on peut avoir de douter de ce texte : le Pentateuque (la *Tôrâh*) n'a pas été écrit par Moïse, le recueil contient de nombreuses contradictions et obscurités qui le rendent impropre à fonder la foi et l'Église. Son ouvrage sera mal reçu tant du côté catholique que protestant, Richard Simon sera exclu de l'Oratoire, Bossuet fera mettre son livre au pilon, de sorte que Richard Simon le rééditera (1695) en expliquant, par exemple, que le Pentateuque a bien été écrit par Moïse, mais avec l'aide de plusieurs scribes.

Quand on place son œuvre, par ailleurs très érudite, à côté de celles de Capelle, de Spinoza et d'Astruc, on comprend que sa réputation d'initiateur de la critique biblique est surfaite. Le théologien protestant alsacien Édouard Reuss (1804-1891) écrira même : « Il est difficile de se méprendre plus profondément sur l'esprit et l'histoire de la littérature hébraïque » (note 9).

Jean Astruc 1684-1766 : on sait que son père, présumé d'origine juive, pasteur à Sauve (actuel Gard), se convertit au catholicisme à la veille de la Révocation de l'Édit de Nantes (1685) et que Jean Astruc publie en 1753 un livre qui porte le titre de *Conjectures sur le Livre de la Genèse*.

L'Édit de Fontainebleau prive les protestants d'état civil, ils ne peuvent plus se marier, être enterrés dans un cimetière, hériter, élever leurs enfants dans leur foi, porter les armes, exercer une fonction officielle, lire la Bible en privé (toute détention d'une Bible à son domicile est punie des Galères à vie pour les hommes, à la prison à vie pour les femmes – La *Tour de Constance* d'Aigues-Mortes - ou, si l'on est membre de l'aristocratie au supplice de la roue), les pasteurs sont poursuivis, les temples détruits, les Académies fermées, les cultes interdits.

Le Concile de Trente, qui s'était tenu dans les années 1545-1563, est à l'origine de l'interdiction de la lecture personnelle de la Bible en français. En 1592, le pape Clément VIII fera de la Vulgate, traduction latine, faite sur l'hébreu et le grec par saint Jérôme (347-419-420), le texte officiel de l'Église. Au xx^{ème} siècle, la traduction française, sur les textes hébreu et grec originaux, par l'abbé Crampon et une traduction annotée qui oriente l'interprétation du texte dans le sens de la doctrine catholique. La liberté, pour les catholiques, de lire personnellement la Bible, traduite dans les langues nationales, ne date que du concile de Vatican II (1963-1965).

La Révocation s'accompagne d'un mot d'ordre non écrit de catholicisation. Des milliers de protestants français se « convertiront » alors au catholicisme, partiront se réfugier à l'étranger (200 et 300 000 d'entre eux pour un total de 800 000 sur une population française de 22 millions d'habitants), vivront leur foi dans la clandestinité ou tenteront de se révolter (Les Cévennes de 1700 à 1702). Vauban, dans deux *Mémoires* (1689, 1692) destinés à Louis XIV, mais qui dont on a lieu de penser qu'ils ne lui sont jamais parvenus, en avait décrit les conséquences économiques désastreuses pour la France.

(9) Citation dans A. Bernus, *Richard Simon et son Histoire du Vieux Testament*, Lausanne, 1869.

Telles sont les circonstances historiques dans lesquelles va vivre Jean Astruc, enfant de l'un de ces « nouveaux convertis ». Il sera médecin, le premier à donner des maladies vénériennes, très répandues à cette époque, une description clinique. Médecin du roi Auguste de Pologne, puis l'un des médecins de Louis xv.

Ses *Conjectures sur le Livre de la Genèse* (1753) révèlent plusieurs choses : que Jean Astruc, né un an avant la Révocation, a dû apprendre l'hébreu et lire le Premier Testament dans sa langue originale à domicile, avec son père, dans son enfance ; que, malgré l'interdiction, il a continué tout au long de sa vie à lire et étudier la Bible, en particulier le Premier Testament hébreu, avec un intérêt soutenu, menant par là une sorte d'existence de marrane protestant français.

L'intérêt de son livre est qu'il y fait, le premier, l'hypothèse de ce qui sera, au XVIII^{ème} siècle, la « théorie des sources » : si le Pentateuque (la *Tôrâh*) a été écrit par Moïse, ce dernier y a réutilisé des textes plus anciens (exemple : les deux récits de la Création : Genèse 1, texte où Dieu est appelé « Élohim » et Genèse 2, et 3, texte où il est appelé « HYWH, Adonāï »).

Tels sont les débuts de la critique historique de la Bible. Elle dénote une attitude nouvelle par rapport à la lecture littéraliste, tendanciellement fondamentaliste : une attitude de mise à distance du texte et de soupçon qui tendrait à conclure : « La Bible n'est qu'un roman, la Bible n'est qu'un complot ».

